

0140070A
ACADEMIE DE CAEN
COLLEGE BORIS VIAN
5 RUE LOUIS BLERIOT
14270 MEZIDON CANON
Tel : 0231200645

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 47
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/03/2016

Réuni le : 29/03/2016

Sous la présidence de : Laurent Piquery

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Caen , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Géographie à Caen: Le Conseil d'administration accepte le budget présenté, et autorise le chef d'établissement à signer les contrats nécessaires à sa réalisation. La participation des familles est fixée à 2€ par élève.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0